

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

FIP/SC.17/3
14 novembre 2016

Réunion du Sous-comité du FIP
Washington
Mercredi 7 décembre 2016

Point 3 de l'ordre du jour

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE RÉSULTAT DU FIP (RÉSUMÉ)

DÉCISION PROPOSÉE

Ayant examiné le *Rapport d'activité et de résultat du FIP* (document FIP/SC.17/4), le Sous-comité du FIP se félicite de l'avancement des travaux du FIP dans les pays pilotes.

Le Sous-comité est satisfait de l'analyse réalisée par l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec les banques multilatérales de développement (BMD), sur les réalisations et les résultats, les ressources disponibles, l'examen de la réserve de projets et le point sur le portefeuille. Il encourage les BMD et les pays pilotes associés au FIP à prendre toutes les mesures possibles pour accélérer la mise en œuvre des projets et le décaissement des fonds.

Le Sous-comité se félicite également des progrès réalisés par les nouveaux pays pilotes associés au FIP en prenant des mesures pour élaborer les plans d'investissement. Il rappelle les décisions qu'il a prises à ses réunions de mai 2015 et juin 2016 concernant la soumission des plans d'investissement des nouveaux pays pilotes et encourage le reste des pays et les BMD à prendre toutes les mesures possibles pour soumettre leurs plans dans le délai de deux ans.

1. Introduction

1. Sur instruction du Sous-comité du Programme d'investissement forestier (FIP), le présent rapport d'activité et de résultat est le premier du genre à combiner le rapport semestriel et le rapport sur les résultats qui étaient précédemment présentés séparément.
2. Le présent rapport fait le point sur l'ensemble du portefeuille du FIP pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2016 et sur les résultats des projets en cours d'exécution pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

2. Questions stratégiques

3. Au 30 juin 2016, le Sous-comité du FIP avait approuvé des plans d'investissement de 10 pays pilotes, pour des allocations indicatives d'un montant total de 502,9 millions de dollars, 15 idées de projet au titre du Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales (DGM), pour des allocations indicatives d'un montant de 80 millions de dollars, et quatre idées de projet au titre du DGM, pour des allocations indicatives d'un montant de 20,3 millions de dollars, soit un financement indicatif total de 603,2 millions de dollars au titre du FIP.
4. Les progrès en matière d'approbation des plans varient d'un pays à l'autre. Dans l'ensemble, 56 % des financements au titre du portefeuille actuel du FIP ont été approuvés par le Sous-comité.
5. Les taux de décaissement continuent d'augmenter, atteignant 49,7 millions de dollars, soit 15 % des financements approuvés par les BMD, ce qui représente plus de la moitié du montant décaissé pendant le dernier exercice budgétaire.
6. Les résultats fondamentaux escomptés des projets en cours d'exécution comprennent notamment la réduction ou la prévention de 11,17 tonnes d'équivalent CO₂ d'émissions de gaz à effet de serre, plus de 1,1 million de personnes en retirant des avantages connexes, et la couverture d'une superficie de 27,8 millions d'hectares.

2.1 Ressources disponibles

7. Au 30 juin 2016, l'enveloppe pour les financements au titre du FIP s'établissait à 757,9 millions de dollars, contre 771 millions de dollars au 31 décembre 2015, ce qui représente une réduction de 1,7 % de l'enveloppe totale pendant la période considérée.
8. Avec des engagements de financement nets cumulés de 386 millions de dollars et des engagements prévus de 392,8 millions de dollars pour l'ensemble des plans

d'investissement, le FIP fait face actuellement à un déficit de 57,2 millions de dollars, à l'exclusion des réserves, des contributions annoncées et du revenu net prévu. Si l'on tient compte de ces derniers, le déficit potentiel pourrait tomber à 13,1 millions de dollars.

2.2 Gestion de la réserve de projets

9. À court terme, le déficit de ressources disponibles n'aura pas d'effet immédiat sur les programmes existants. Toutefois, lorsque le portefeuille arrivera à échéance et que les projets seront soumis au Sous-comité pour approbation, il ne sera pas possible de financer l'ensemble du portefeuille si le déficit demeure en l'état.
10. Vu la situation financière actuelle et ses conséquences éventuelles futures, il faut renforcer la gestion du portefeuille. Quinze projets totalisant plus de 134,6 millions de dollars d'allocations indicatives approuvées n'ont pas encore été soumis à l'approbation du Sous-comité après plus de 24 mois.

2.3 Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales

11. À la fin de juin 2016, sur la valeur totale du portefeuille du DGM de 80 millions de dollars, un montant de 27,5 millions de dollars a été approuvé (composante mondiale, Brésil, Burkina Faso, République démocratique du Congo et Pérou) et des projets d'une valeur de 52,5 millions de dollars se trouvaient à différentes étapes de conception et d'approbation.
12. Le Brésil, le Burkina Faso et le Pérou ont lancé leurs premiers appels de propositions pour leurs programmes de microfinancement. Au Brésil, le Comité directeur national a préselectionné 40 propositions tandis qu'au Pérou 33 propositions ont été approuvées.

2.4 L'importance d'une meilleure communication des résultats

13. L'existence d'un système de suivi solide permet au FIP de rendre compte avec précision au Sous-comité et aux autres parties prenantes des progrès accomplis dans la réalisation des résultats escomptés. Si les pays pilotes font des progrès en matière de suivi et de notification grâce au dispositif du FIP en la matière, ils sont confrontés à des difficultés qui pourraient compromettre la précision et l'utilité des données présentées.
14. Par exemple, la comptabilité des émissions de gaz à effet de serre continue d'être un indicateur pour lequel il est particulièrement difficile pour les pays d'assurer le suivi et la notification, puis d'intégrer ces rapports dans les résultats à l'échelle du FIP. Les pays pilotes ont constamment fait état des difficultés qu'ils rencontraient et des ressources nécessaires pour recueillir et communiquer des données sur les projets, qui pourraient être

incompatibles avec ou inadaptées pour la mise en place de systèmes nationaux de mesure, de notification et de vérification du REDD-plus.

15. L'Unité administrative des CIF procédera à un examen d'ensemble du mécanisme de suivi et de notification du FIP en vue d'évaluer la conception, l'utilité et l'efficacité du système ainsi que la viabilité des résultats obtenus.

3. Situation du portefeuille du FIP

16. Au 30 juin 2016, les promesses de contribution au FIP s'élevaient à 757,9 millions de dollars, dont 603,2 millions de dollars destinés à 51 projets approuvés par le Sous-comité du FIP comme allocations indicatives pour les pays participants. L'augmentation du montant approuvé, par rapport au montant figurant dans le précédent rapport (555,2 millions de dollars pour 47 projets) tient au fait que les plans d'investissement du Mozambique et de la Côte d'Ivoire ont été approuvés.

Tableau 1. Aperçu du portefeuille du FIP

	Allocations indicatives approuvées				Financement approuvé	
	TOTAL	Plans d'investissement	DGM	PSSA ¹	Comité	BMD
Financement du FIP (millions USD)	603,2	502,9	80,0	20,3	338,4	324,6
Nombre de projets	51	31	15	4	23	21

- 17 Domaine de concentration. Selon le précédent rapport semestriel du FIP, plus de 46 % des financements du FIP ont été classés sous le thème Appui au renforcement des capacités/Renforcement des institutions et réforme de la gouvernance. Si l'on compare ce chiffre aux activités présentées dans les documents finals de projet, les mises à jour provenant du terrain et les rapports de résultat reçus, il est clair qu'il s'agit probablement d'une surestimation. Par conséquent, l'Unité administrative des CIF a jugé utile de revoir la manière dont le domaine de concentration a été déterminé pour les projets du FIP.

- 18 Après un examen détaillé des 23 descriptifs de projets approuvés par le Sous-comité et une reclassification des thèmes, le domaine de concentration du portefeuille du FIP se présente maintenant comme suit : approches paysagères (44 %), renforcement des capacités (31 %), gestion durable des forêts (17 %) et surveillance des forêts (8 %). Cette répartition semble donner une image plus précise de la demande d'investissements sur

¹ PSSA : Programme de réserve consacrée à la collaboration avec le secteur privé.

le terrain ciblant les principaux facteurs de déforestation dans un paysage plus large, tout en appuyant la gestion durable des forêts.

19. Point sur le portefeuille. Pendant la période considérée, un projet a été approuvé par le Sous-comité du FIP pour un montant total de 13,34 millions de dollars et trois projets ont été approuvés par leurs BMD respectifs pour un montant total de 32,6 millions de dollars.
20. Les plans d'investissement des nouveaux pays pilotes se trouvent à différentes étapes de conception ; la plupart devraient être soumis pour la réunion du Sous-comité en juin 2017.
21. Suivi des projets de la réserve. En moyenne, les 21 projets approuvés par les BMD ont pris 25,4 mois entre l'approbation du plan d'investissement et l'approbation des BMD (21,4 mois entre l'approbation du plan d'investissement et l'approbation du Sous-comité du FIP, et quatre mois entre l'approbation du Sous-comité du FIP et l'approbation du BMD).
22. Selon les dernières mises à jour faites par les BMD, 15 projets en attente d'approbation ont dépassé le délai convenu de 24 mois ou plus sans avoir été approuvés par le Sous-comité du FIP. Ce sont notamment quatre projets au titre du DGM, quatre projets au titre du PPSA et les quatre projets approuvés au titre du plan d'investissement du Pérou. Pour 11 de ces 15 projets, pour lesquels les BMD ont donné des dates d'approbation escomptées, il s'est écoulé en moyenne 38,9 mois entre l'approbation de l'idée de projet et l'approbation finale par le Sous-comité.
23. Décaissements. En juin 2016, 17 projets faisaient état de décaissements d'un montant total de 49,7 millions de dollars, soit 15 % des financements approuvés par les BMD. Les décaissements ont continué d'augmenter conformément aux taux de décaissement prévus, de l'ordre de 30 % par rapport au montant de 36,1 millions de dollars indiqué pour la période précédente. Les taux de décaissement devraient continuer d'augmenter à mesure que la réserve arrive à échéance dans les années à venir.
24. Sept projets ont annoncé des retards de décaissement, dont trois à cause des procédures d'approbation du gouvernement ou de la restructuration du gouvernement, un à cause des difficultés à mettre en place l'unité de gestion du projet et un autre à cause de problèmes de passation de marchés et d'appels d'offres.

4. Communication des résultats

25. La présente période couvre 14 projets ayant bénéficié d'un financement du FIP de 266,36 millions de dollars au 31 décembre 2015. La période précédente portait sur 12 projets pour un financement total du FIP de 203,85 millions au 31 décembre 2014.
26. Catégorie 1 : « Thèmes communs ». L'un des points importants du rapport du FIP de cette année est le fait que c'est la première fois qu'il est rendu compte des réductions des

émissions des gaz à effet de serre (thème 1.1). Le projet de la BIRD visant à améliorer la gestion du paysage forestier en République démocratique du Congo a permis une réduction de 6 502 tonnes d'équivalent CO2.

27. Pour le thème 1.2, cette année, trois pays (Mexique, République populaire démocratique lao et Ghana) ont annoncé des résultats pour un total de 64 946 bénéficiaires.

Figure 1: Aperçu mondial des objectifs de catégorie 1 du FIP et des résultats obtenus

	Résultats obtenus (2015)	Objectifs	Progrès vers les objectifs (%)
Thème1.1 Réduction ou prévention des émissions de gaz à effet de serre/augmentation du stock de carbone (MtCO2e)	0,0065	11,17	0,06
Thème 1.1 Superficie couverte (ha)	27 841 647		
Thème 1.2 Retombées positives pour les moyens de subsistance (milliers de bénéficiaires)	64,94	1 102,6	5,89

28. Catégorie 2 : Thèmes concernant les autres retombées positives. Des dizaines de thèmes de cette catégorie montrent une légère augmentation en 2015 par rapport à 2014 dans les deux pays pilotes associés au FIP qui ont organisé des ateliers de notation au cours des deux années considérées, à savoir le Mexique et la République populaire démocratique lao. Au Mexique, l'augmentation la plus importante correspond au renforcement des capacités tandis qu'en République populaire démocratique lao elle correspond au régime foncier, aux droits de propriété et à l'accès à la terre.

29. Les efforts faits par les pays pilotes en matière de biodiversité ont porté sur la réduction des pertes forestières, principal facteur de diminution de la biodiversité, et l'action menée par les pays pilotes associés au FIP en matière de gouvernance a porté sur le renforcement des processus décisionnels, la participation de toutes les parties prenantes et le renforcement de l'application de la législation forestière.